

PLANNING DES INSCRIPTIONS

Nouveaux élèves venant de d'autres établissements 1ère ST2S / 1ère STMG/ 1ère Gle

Inscription sur place nécessaire (formalité obligatoire)

Mercredi 05 Juillet 2023

De 07h30 A 12h00



La présence d'un <u>responsable légal</u>, <u>muni de sa pièce d'identité est</u> <u>obligatoire</u>. Le port du masque et stylo personnel sont nécessaires.

Pièces à fournir:

- Décision d'affectation (à récupérer dans l'établissement d'origine)
- Copie de la carte d'identité de l'élève
- Copie du livret de famille (pages des parents et de l'élève)
- Photocopie des 3 bulletins de 2^{nde}
- Fiche d'information Vie Scolaire (à récupérer dans l'établissement d'origine)
- Exéat (à récupérer dans l'établissement d'origine)
- 6 photos d'identité (non scannées), présentation correcte, et découpées, datant de moins de 3 mois, AVEC nom et prénom de l'élève au dos
- Attestation d'assurance valable pour l'année scolaire 2023-2024
- Prévoir 8€ pour le badge de la demi-pension (prévoir l'appoint)
- Prévoir 5€ pour l'adhésion à la Maison des lycéens (chèque à l'ordre de MDL du Lycée Montgérald, ou espèces)
- RIB du représentant légal

Il est important de respecter les dates et heures prévues au calendrier. Aucune inscription ne sera enregistrée si toutes les pièces demandées ne sont pas fournies.

L'établissement ne fait pas de photocopies.